

Travaux de la Chambre

M. Axworthy: Madame le Président, j'espère que nous pourrions répondre à cette intervention de l'opposition officielle afin de faciliter les travaux de la Chambre. Nous sommes disposés à accepter les amendements pertinents, une fois que la Chambre aura pris une décision à l'égard de l'attribution de temps. En ce qui concerne cette garantie, nous devons d'abord trouver les moyens de négocier cette attribution de temps. Je suis bien disposé à rencontrer les députés de l'opposition pour voir ce que nous pourrions faire au cours des deux jours de l'étape du rapport, afin que les amendements proposés et ceux auxquels nous songeons puissent être étudiés comme il le faut. Comme il y a déjà eu onze jours d'obstruction systématique à l'étape du rapport, ces amendements n'ont pas pu être étudiés comme ils l'auraient dû.

Si les députés de l'opposition sont aussi sérieux qu'ils nous demandent de l'être, nous sommes disposés à examiner leurs amendements, mais seulement en fonction d'une décision que nous devons prendre quant à la façon de procéder à l'étape du rapport. Je propose par conséquent que nous passions à l'ordre du jour et au débat de cette motion.

M. Hnatyshyn: Madame le Président, je comprends ce que le ministre a dit au sujet de l'attention que le gouvernement accordera à ces amendements que l'on propose très légitimement d'inscrire au *Feuilleton*. Nous demandons le consentement unanime pour que ces questions soient présentées comme des amendements que l'on propose d'apporter au projet de loi. Le gouvernement aura alors la possibilité de réagir aux motions proposées par les députés de Végreville, d'Assiniboia et de Medicine Hat. Voilà exactement pourquoi nous soulevons ces questions en ce moment, non pas pour que le gouvernement les accepte sans en débattre, mais bien pour qu'elles soient inscrites au *Feuilleton* pour être débattues à un moment donné. Ce sont des propositions nouvelles et originales.

Le ministre sait qu'il proposera des mesures de sécurité et d'autres points qui, selon lui, doivent figurer dans la mesure. C'est manifestement l'occasion pour lui de permettre que ces propositions légitimes, et combien importantes pour l'Ouest et pour tout le pays, soient mises à l'étude à la Chambre à l'étape du rapport. Il n'y a rien d'insultant là-dedans. En fait, c'est exactement là ce que le ministre a demandé. Nous donnons ici officiellement avis d'amendements qui, selon nous, devraient être examinés attentivement par le ministre.

[Français]

M. Pinard: Madame le Président, je pense que nous assistons à un véritable abus des procédures et du temps de la Chambre. L'honorable député qui vient de prendre la parole vient tout juste de dire que les amendements auxquels il se réfère sont de nouveaux amendements, et on sait qu'en vertu de la procédure les amendements qui ne peuvent être considérés à l'étape du rapport ne sont ceux dont on a donné avis 24 heures avant qu'on commence l'étude à l'étape du rapport. Il dit qu'il croit savoir que le ministre a l'intention de proposer d'obtenir le consentement unanime à un certain moment concernant ce qu'il a dit, un amendement ayant trait au filet de sécurité, mais je tiens à lui signaler, qu'on avait donné avis de ces amendements, qu'ils avaient été inscrits au *Feuilleton* et

qu'ils ont été jugés irrecevables. Il y a une distinction. Quoi qu'il en soit, madame le Président, je tiens à vous dire immédiatement que nous allons refuser le consentement unanime à toute proposition d'amendement au projet de loi C-155 à ce moment-ci, et comme je l'ai expliqué tantôt . . .

[Traduction]

Si vous ne voulez pas écouter la traduction, je lirai la version anglaise.

M. Clark (Yellowhead): C'est offensant dans les deux langues.

M. Pinard: J'ai dit plus tôt que nous étions prêts à négocier de bonne foi hors de la Chambre, mais nous ne sommes certainement pas disposés à aider l'opposition à faire de l'obstruction systématique pour retarder l'adoption de notre propre projet de loi.

M. Hnatyshyn: C'est votre version de l'affaire. Pour vous, tout débat sur cette question constitue de l'obstruction systématique.

M. Pinard: Nous disons qu'il est nécessaire de présenter la motion d'attribution de temps aujourd'hui. Nous aurons jusqu'à mardi soir pour négocier. Nous ferons des propositions à l'opposition et nous serons prêts à écouter les siennes. Cependant, ce n'est pas le moment aujourd'hui. Nous perdons du temps et nous ne sommes pas prêts à donner notre consentement unanime pour l'adoption de quelque amendement que ce soit au projet de loi C-155 à ce stade-ci. Nous sommes disposés à négocier de bonne foi avant d'en arriver à un vote définitif sur ce projet de loi à l'étape du rapport. C'est très clair.

Je prétends, en outre, que l'opposition n'a pas le droit d'intervenir sur le fond du projet de loi dont la Chambre est saisie. Or, c'est ce qu'elle fait en cherchant à obtenir le consentement unanime de la Chambre pour traiter du fond de cette mesure.

Pour toutes ces raisons, madame le Président, nous vous demandons de mettre fin à cette obstruction systématique évidente et à ce gaspillage de temps. Nous voulons présenter notre motion et je signale à l'opposition que nous sommes prêts en tout temps d'ici le vote à négocier au sujet du projet de loi C-155.

M. Mazankowski: Madame le Président, selon moi, les affirmations des deux ministres semblent en quelque sorte se contredire. L'un prétend que les libéraux sont prêts à négocier de bonne foi . . .

M. Axworthy: Après le vote.

M. Mazankowski: . . . Et le ministre des Transports affirme qu'il est sérieux. Je vous demande, madame le Président, comment ces deux messieurs peuvent sérieusement prétendre que des négociations réalistes sont possibles alors que nous sommes sous la menace de la clôture. Si le ministre des Transports est vraiment sincère lorsqu'il dit vouloir en arriver à des solutions satisfaisantes, il devrait alors recommander au leader parlementaire du gouvernement de retirer sa menace de la clôture.

Des voix: Bravo!